

COMPRENDRE MON AVIS D'ÉCHÉANCE



Périgord HABITAT
Office Public de l'Habitat // DORDOGNE

AVIS D'ECHEANCE

1 Janvier 2020

2 Période du : 01/01/2020 au 31/01/2020

VOS REFERENCES

A rappeler à chacun de vos contacts

N° Contrat L/0000000

N° Logement 000000000

PRENOM NOM
Libellé de la voie
Code postal - Ville



EPE000X0000000000000000000000000000

Date d'édition : 20/01/2020

5 Solde antérieur de votre compte locataire 263,92 €

VOTRE AGENCE

Agence de Périgueux

Tél. 05 24 52 00 70

Mail ville.perigueux@perigordhabitat.fr

Horaires d'accueil

Lundi : 9h-13h

Mardi : 9h-13h et 14h-17h

Mercredi : 9h-17h sans interruption

Judi : 9h-13h et 14h-17h

Vendredi : 9h-13h

Adresse

48 rue Gambetta

CS 70118

24054 PERIGUEUX Cedex

Site web www.perigordhabitat.fr

MESSAGE

Zone de texte réservée aux informations

| Facturation de la période | Montant |
|-----------------------------|------------|
| 6 LOYER CONVENTIONNÉ | 231,54 € |
| 7 PROVISION CHARGES | 31,81 € |
| PROVISION CHAUFFAGE | 55,65 € |
| EAU CHAUDE | 11,40 € |
| EAU FROIDE | 8,67 € |
| 8 APL MENSUELLE | - 227,25 € |
| 9 RLS | - 26,41 € |
| LOYER GARAGE | 26,00 € |
| Montant total de la période | 111,41 € |

11 Total de votre compte locataire Vous nous devez : 375,33 €

Montant maximum de votre loyer conventionné (hors charges) : 245,62 €

12 Prélèvement automatique : 111,41 € au 05/02/2020

Si votre solde antérieur est débiteur d'une somme inférieure à 15 €, alors ce montant sera automatiquement prélevé avec le montant total de la période.

ICS: XX0000000000 - RUM: 000000000/X0000000 - IBAN: XX000000000000000000000000 - BIC: XXXXXX000000

TALON DE PAIEMENT

14 A joindre à votre chèque

Merci de retourner votre chèque libellé à l'ordre de Périgord Habitat, accompagné du présent talon de paiement

N° Contrat : L/0000000
N° Logement : 000000000
Montant en euros : 375,33 €
Somme prélevée : 111,41 €

PERIGORD HABITAT
CENTRE DE PAIEMENT
87074 LIMOGES CEDEX



EPE000X0000000000000000000000000000

- 1 Avis d'échéance pour le mois concerné
- 2 Période de facturation
- 3 Références locataire (à rappeler dans toutes vos correspondances)
- 4 Coordonnées et horaires de votre agence
- 5 Solde antérieur de votre compte locataire (cela signifie que vous avez une dette)
- 6 Montant de votre loyer conventionné
- 7 Détail de vos provisions de charges
- 8 Montants de votre APL et RLS déduits (s'il y a lieu)
- 9 Montant de votre location de garage ou parking (s'il y a lieu)
- 10 Montant de votre échéance pour la période
- 11 Total de votre compte locataire (Solde antérieur + Montant total de votre échéance du mois)
- 12 Informations sur votre paiement (moyens de paiement au verso de votre avis d'échéance)
- 13 Message d'information
- 14 Talon de paiement avec code barre d'identification

DIFFICULTÉS DE PAIEMENT

Prenez contact sans tarder avec l'un de nos conseillers en prévention des impayés, qui saura vous écouter et faire le point sur votre situation. Des solutions adaptées peuvent vous être proposées.

✉ recouvrement@perigordhabitat.fr

Le défaut de règlement peut entraîner la suspension de vos APL, la résiliation de votre bail, voire des poursuites judiciaires.

RÉCLAMATIONS LIÉES À VOTRE AVIS D'ÉCHÉANCE

Si vous souhaitez formuler une réclamation amiable, merci d'adresser votre demande au service :

✉ compte.client@perigordhabitat.fr

✉ contact@perigordhabitat.fr

☎ 05 53 02 15 00

🌐 www.perigordhabitat.fr

📍 **Siège social** : Périgord HABITAT - Créavallée Nord - Créapark 2 - 212 boulevard des Saveurs - 24660 Coulounieix-Chamiers

Etablissement public local à caractère industriel et commercial - Siren 272 400 011 - APE 6820A - R.C.S. Périgueux

BERGERAC
05 53 63 90 10

GRAND PERIGUEUX
05 53 02 74 90

SARLAT
05 53 28 64 50

NONTRON
05 53 60 60 30

PERIGUEUX
05 24 52 00 70